

# LIQUÉFACTEUR DES DÉPÔTS ORGANIQUES

## Nettoyant biologique – pour les évacuations, bacs à graisses

- ➔ Non caustique, non corrosif
- ➔ Facilement biodégradable
- ➔ Nettoyant des évacuations de rejets par action biologique
- ➔ Lutte contre l'apparition des mauvaises odeurs
- ➔ Évite la formation de dépôts, de bouchons de matières organiques
- ➔ Participe à l'hygiène des locaux



### Caractéristiques physiques

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l +/- 20 g/l
REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre
pH pur	: 7.50 environ
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 28,6 Dyne/cm
TENSION SUPERFICIELLE à 1	: 31 Dyne/cm
COULEUR	: Bleu lavandière
ODEUR	: Senteur fraîcheur verte
Comptage bactérien moyen	: $7 \times 10^7$ ufc/gr

### Propriétés principales / Actions

#### COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL  
Norme OCDE 301 F – DIN EN 29408 – ISO 9408 sur la totalité de la composition  
Le produit est certifié facilement BIODEGRADABLE PV du Rapport d'Essai n° B / 12245 / 2

#### ECOTOXICITE

Selon les critères ECOLOGIQUES de l'ECOLABEL EUROPEEN DECISION n° 2011 / 383 / UE  
→ Les éléments de composition sont en conformité avec la base de Données sur les Ingrédients des Détergents  
→ Le produit satisfait à la dilution d'emploi de 1,4 % à la VCD Tox (Ecotoxicité) des produits ECOLABELISABLES

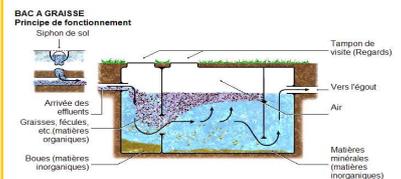
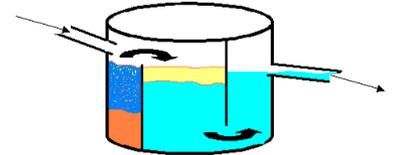
Facile à disperser dans l'eau  
A base de souche de bactéries sélectionnées, fonctions enzymatiques dégradant principalement les dépôts organiques constitués d'amas de protides, lipides, amidon et cellulose essentiellement.  
Dans le cadre de son utilisation, sans danger pour l'homme et les animaux (ne comporte pas de bactéries pathogènes (classe I – 2000/54/CE)).

Actif en milieu **AEROBIE** et **ANAEROBIE**

**Pénètre, émulsifie et liquéfie** les agglomérats organiques sans générer d'odeurs. Evite ainsi par concurrence le développement de bactéries indésirables productrices de gaz malodorants, odeurs putrides susceptible d'être pathogènes.

Réduit la fréquence de nettoyage et de curage des évacuations, égouts, bacs à effluents, limite les risques de bouchage et de corrosion sous les dépôts fixés de matières organiques.

**Apporte une solution compatible avec l'environnement** pour la **biodégradation** des déchets et amas de matières organiques présent dans les rejets.



UTILISATEURS	CONTEXTE : traitement biologique des eaux usées
Collectivités, Industries, Restaurants, Traiteurs, Agroalimentaire	dans les siphons, conduits et canalisations d'évacuation des rejets organiques, sanitaires, bacs à graisse ou à fécule, puisards, fosse d'aisance, fosse septique, ou fosse toutes eaux, bassins de lagunage contenant des boues organiques, etc...



CétouClean®  
FRANCE

Produit : LIQUÉFACTEUR DES DÉPÔTS ORGANIQUES  
Version n° 1  
du 06/07/2022

## Modes et doses d'emploi

S'assurer que l'endroit où le produit est apporté ne contient pas de désinfectants ou de détergent fortement acide ou alcalin susceptibles d'inhiber l'activité du produit.

- ▶ Dans le cas de présence de bactéricide, différer l'apport et inactiver si possible, le bactéricide par un rinçage à l'eau chaude type "chasse d'eau".
- ▶ Afin de permettre une disposition rapide du produit pré-diluer la quantité nécessaire dans 5 à 10 litres d'eau tiède 30 à 35°C.
- ▶ Effectuer les apports le soir, en fin de travail, selon une périodicité définie.

### DOSES MOYENNES d'APPLICATION :

	Dose d'apport initial par m <sup>3</sup>	Dose d'apport ou entretien par m <sup>3</sup>
EVACUATIONS CANALISATIONS SIPHONS	100 ml par m <sup>3</sup>	30 ml par évacuation
FOSSES FOSSES SEPTIQUES URINOIRS	250 ml par m <sup>3</sup>	40 à 50 ml par m <sup>3</sup> une fois par semaine
SÉDIMENTS BOUES	3 à 5 litres par m <sup>3</sup>	Selon intensité des mauvaises odeurs, 30 à 40 ml par semaine par urinoir
BACS A GRAISSES	3 à 5 litres par m <sup>3</sup>	1 litre par m <sup>3</sup> d'apport et par jour à moduler en fonction de la nature, fluidité des effluents et l'intensité des mauvaises odeurs.
	Apport en nettoyage : 1 litre à 1,5 litre par m <sup>3</sup> selon la quantité de graisse, renouveler si nécessaire 48 heures après	Apporter quotidiennement par système de dosage ou verser chaque soir 100 ml pour des effluents peu chargé, de 150 à 200 ml dans le cas de rejet très chargé

### Complément information bacs à graisses : (dose à apporter suivant le nombre de repas) :

1. Si aucun traitement biologique à ce jour, vérifier l'état du bac à graisse, si le bac est très sale procéder à un nettoyage complet.
2. Pendant la première semaine apporter une dose choc : 20 litres sur 5 jours (soit 4 litres/jour) en ensemencement choc pour 1500 à 2000 repas/jours.
3. Traitement d'entretien ensuite : 3,5 à 4 litres sur 5 jours (soit 0,7 à 0,8 litre/jour) pour 1500 à 2000 repas/jour.

A moduler selon l'intensité de la présence de graisses dans les rejets avec possibilité de réduire les doses progressivement après observation du fonctionnement des bacs à graisses au bout de 15 jours à 1 mois.

## Principaux éléments de composition

Préparation à base d'une association synergisée de bactéries et enzymes sélectionnés pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques dans les bacs à graisse et conduits d'évacuation des eaux usées, tensioactifs non ioniques, additifs nettoyeurs stabilisants.

## Recommandations

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité suivant le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Conserver hors de la portée des enfants.

Préparation concentrée riche en nutriments, le stockage à une température inférieure à 10 °C peut provoquer la formation de cristaux, éviter le stockage à une température inférieure à 10 °C, stocker à une température ambiante entre 10 et 25 °C. Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après utilisation, et conserver à l'abri de l'humidité et de la lumière. UFI : 5NY0-80NM-E00H-AQK8

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

CétouClean®  
FRANCE

Produit : LIQUÉFACTEUR DES DÉPÔTS ORGANIQUES  
Version n° 1  
du 06/07/2022

